

LUTTE CONTRE LES MEDICAMENTS FALSIFIES ET DE QUALITE INFERIEURE

Les pays francophones d'Afrique subsaharienne font l'état des lieux à Lomé

L'hôtel Sarakawa a abrité du 4 au 5 avril dernier, la réunion annuelle des directeurs de la pharmacie et du médicament et ceux d'agences de Régulation pharmaceutique. Organisée par Les Entreprises du Médicament (LEEM) en collaboration avec l'Etat togolais et la Fondation Brazzaville, cette rencontre intervient au moment où va débiter au Togo un projet pilote visant à l'élaboration d'un plan national de lutte contre les faux médicaments dans le cadre de l'Initiative de Lomé contre les médicaments qui tuent piloté par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux Soins du Togo. A l'ordre du jour, l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique, la lutte contre les médicaments falsifiés et de qualité inférieure, les marchés illicites de médicaments, la pharmacovigilance et le rôle de la contractualisation des services de santé publics au Togo et ses effets sur la gestion des pharmacies des hôpitaux publics au Togo. Les travaux de cet atelier ont été inaugurés et clos par la ministre déléguée, chargée de l'Accès Universel aux Soins au Togo, Mme Maméssilé Aklah Agbah-Assih.

Le trafic de Médicaments Falsifiés et de Qualité Inférieure (MFQI) constitue une menace grave pour les individus et les familles en les privant d'un accès à des médicaments de bonne qualité à un prix abordable. Par sa situation géopolitique, démographique et économique, le continent africain représente un marché lucratif pour les trafiquants de MFQI : 70 à 90% des médicaments consommés en Afrique subsaharienne sont importés (McKinsey, 2019). 42 % des cas de trafic signalés au système mondial de surveillance de l'Organisation Mondiale de la Santé proviennent d'Afrique subsaharienne

Face à ce fléau, plusieurs gouvernements africains se sont associés pour trouver les moyens de lutter ensemble contre cette menace multidimensionnelle. Parmi ces actions de riposte, on peut mentionner l'Initiative de Lomé contre les médicaments qui tuent.

Lors d'un sommet international organisé à Lomé le 18 janvier 2020, les chefs d'Etat et les représentants du Congo (B), du Ghana, du Niger, de l'Ouganda, du Sénégal et du Togo se sont réunis pour élaborer une réponse commune au trafic des MFQI et ont signé une déclaration politique marquant le lancement de l'Initiative de Lomé (IDL) dans laquelle ils s'engagent à agir contre le trafic de MFQI en prenant les résolutions de renforcer et harmoniser les législations permettant de lutter contre le trafic de MFQI, mais aussi de signer et ratifier les accords internationaux, notamment la convention MEDICRIME du Conseil de l'Europe, la convention de Palerme contre la criminalité transnationale organisée de l'ONUDC



La ministre Maméssilé Aklah Agbah-Assih s'adressant ...



... aux responsables de la Pharmacie et autorités de régulation pharmaceutique.

et le traité instituant l'Agence Africaine du Médicament (AMA).

Engagement du Togo à travers l'Initiative de Lomé

A cette occasion, le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé avait déclaré : « C'est la première fois que nous Africains, nous emparons nous-mêmes du problème des faux médicaments et de leur trafic : un fléau dont notre continent est la première victime et dont les conséquences sont dramatiques pour nos populations ». Plaidoyer réitéré lors de son allocution d'ouverture de la 72^e session des travaux du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, tenus à Lomé en août 2022, au cours de laquelle il a exhorté les autres pays africains à rejoindre l'Initiative de Lomé.

La capitale a encore été, les 4 et 5 avril dernier, le rendez-vous des professionnels de l'industrie pharmaceutique qui ont entre autres évoqué la lutte contre ce fléau qui n'épargne personne.

Organisé par Les Entreprises du Médicament (LEEM-France), en collaboration avec l'Etat togolais et la Fondation Brazzaville, ce rendez-vous annuel a rassemblé dans la capitale, des professionnels de santé, venus de quinze pays d'Afrique

subsaharienne francophone. Ils sont pour la plupart, directeurs de la pharmacie et du médicament, des directeurs d'agences de régulation pharmaceutique, des représentants des fabricants et distributeurs de produits pharmaceutiques ainsi que des représentants des ministères parties prenantes, à avoir pris part à cet atelier deux jours.

Il était inscrit au menu, l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique, la lutte contre les MFQI, l'identification des marchés illicites de médicaments, la pharmacovigilance, et les effets de la contractualisation sur les services de santé publics et la gestion de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique. Les participants ont été également amenés à réfléchir sur les motivations des vendeurs MFQI, à analyser les comportements d'achat et de consommation des médicaments falsifiés, à faire un état des lieux du cadre normatif au niveau pays, des communautés économiques et régionales, et au niveau de l'Union Africaine.

Approche contractuelle, une solution ?

Les travaux de cet atelier ont été l'occasion pour le Professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de

la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux Soins du Togo, de faire en avant première un exposé sur son ouvrage intitulé : « L'approche contractuelle dans les formations sanitaires publiques du Togo » aux éditions l'Harattan, dans lequel il fait la démonstration des effets positifs de la mise en œuvre de la réforme des formations sanitaires publiques initiée en 2017 et qui a eu pour effet une augmentation des ressources financières, un développement et une amélioration de l'offre de soins et du taux de fréquentations des hôpitaux publics, et par effet de cliquet une meilleure gestion des pharmacies dans les hôpitaux.

Les travaux ont été clos par la ministre déléguée, chargée de l'Accès Universel aux Soins du Togo, Mme Maméssilé Aklah-Agbah. Dans son allocution de circonstance, elle a déclaré que : « Si le médicament de qualité se fait rare, c'est faire un boulevard au MFQI... », en sachant « qu'aucun pays ne peut seul, faire la lutte contre les MFQI ». D'où la nécessité selon la ministre, de mener des actions concertées pour ne pas laisser de failles dans les mailles de sécurité. En guise de recommandations, elle suggère « de concilier

davantage les politiques pharmaceutiques, la planification stratégique et l'opérationnel, pour renforcer les capacités des agences de réglementations pharmaceutiques, en les pourvoyant d'une législation beaucoup plus forte avec des moyens importants pour leur permettre d'assumer leurs rôles ». Ces réunions permettent, selon la ministre, de renforcer la collaboration inter-pays, afin d'améliorer les canaux de communications, et l'occasion d'échanger et mutualiser les ressources dans un contexte de moyens limités. « Au bout de la chaîne, il s'agit pour le Togolais lambda de pouvoir trouver du médicament de qualité à un prix abordable ».

Faire l'état des lieux de la lutte

Selon la responsable des Affaires internationales du LEEM, Mme Caroline Allheily, ces réunions se tiennent de manière alternative entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale et « ces deux jours à Lomé ont permis de savoir concrètement, où en est-on dans la l'harmonisation, comment se passe la lutte, comment avancer, quelles sont les mesures à prendre, les points sur lesquels il faut travailler ensemble et décliner un plan d'actions pour l'avenir. Ceci, afin

de trouver les solutions et mécanismes sur le terrain pour faire baisser fortement le taux de mortalité dû aux MFQI ».

Pour sa part, M. Richard Amaïvy, directeur général de la Fondation Brazzaville, a expliqué que cette rencontre organisée par LEEM, a permis de discuter des avancées de la régulation pharmaceutique en Afrique. L'occasion, de parler de la lutte contre les MFQI, d'échanger et de comprendre d'un point de vue sociologique, qui vend et qui achète ces produits, mais également, d'aborder le sujet de l'harmonisation des législations au niveau national, au niveau des communautés économiques régionales comme l'UEMOA, et au niveau de l'Union Africaine, puisque l'UA dispose d'une loi pharmaceutique type qui est en application dans 20 pays et est le précurseur de l'agence africaine du médicament qui s'installera prochainement au Rwanda.

Mawuto Clairbonheur
ADJIGNON